

Qu'est-ce que le CNPF ?

Le Centre National de la Propriété Forestière est un établissement public qui a pour principale mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable. Il en existe une délégation dans chaque région, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF).

Savoir-faire :

- Compétences techniques pour répondre à vos questions sur la forêt,
- Conseils pour améliorer la gestion de votre propriété,
- Agrément des Plans Simples de Gestion

Qui est Nicolas LUIGI (Avisilva) ?

Nicolas LUIGI est Expert Forestier. Installé en région Paca, sa région d'origine, depuis 2011, il gère une centaine de propriétés forestières privées, dans lesquelles il intervient en qualité de conseiller des propriétaires et maître d'œuvre de coupes de bois et travaux forestiers, mais aussi pour toutes les autres formes de valorisation des espaces boisés (chasse, truffe, accueil du public...). Les principes de gestion qu'il adapte et applique sont ceux prônés par le réseau Pro Silva (www.prosilva.fr), à savoir une « sylviculture à couvert continu ».



COORDONNÉES

Centre Régional de la Propriété Forestière
97 boulevard Gassendi
04000 DIGNE LES BAINS
marie-laure.gaduel@crpf.fr
06.73.48.22.72

Action soutenue
financièrement par



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Nicolas LUIGI
Avisilva
Forêt-Bois



INVITATION

Vendredi 6 avril 2018

De 14h à 17h30 sur le Plateau d'Albion (04-84)

**Comment gérer durablement
les forêts mélangées
(chêne / pins et
mélanges de feuillus)**

**Visite d'un chantier
forestier en cours**

**Rencontre avec le gestionnaire
forestier
Nicolas Luigi (Avisilva)**

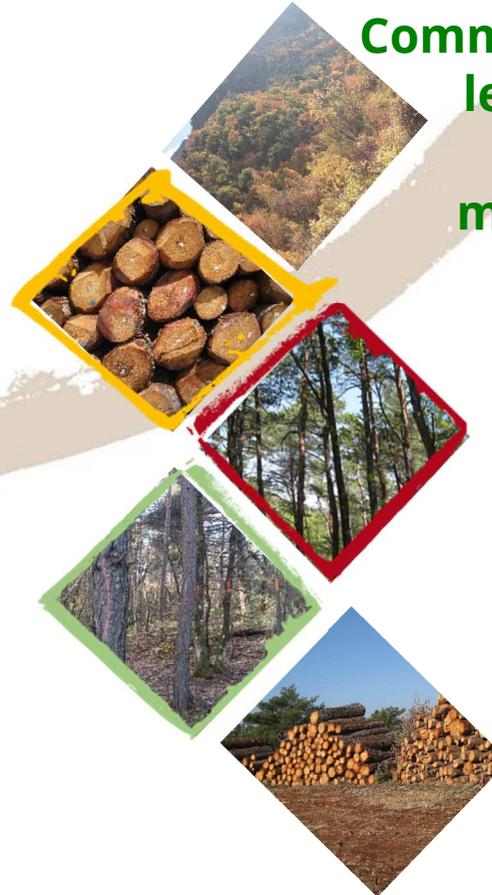
Participation gratuite
et inscription souhaitée

Par téléphone : 06.73.48.22.72 ou
Par courriel : marie-laure.gaduel@crpf.fr

Plus d'information sur www.cnpf.fr/paca/



Création graphique : Karine Girault
Crédit photo : CRPF PACA @ CNPF



Description du sujet...

Au travers d'un parcours en forêt, il vous sera présenté et commenté les différentes modalités d'interventions forestières mises en place dans des peuplements mélangés de chêne, de pin sylvestre et de feuillus divers. Le marquage réalisé, tout comme l'exploitation des bois qui suit, tient compte des peuplements mais aussi des objectifs du propriétaire.

On pourra ainsi voir en fonction de l'avancement du chantier en cours :

- Des parcelles où seul le marquage des bois est réalisé
- Des secteurs avec des layons de débardages ouverts et une récolte de bois feuillu
- D'autres en cours d'exploitation résineuse

Ces « placettes » nous permettront de comparer le peuplement avant et après interventions et de comprendre l'intérêt de ce travail conduit sur du long terme. En effet, les éclaircies des peuplements mélangés sont souvent une alternative possible et intéressante à l'extraction systématique des résineux car elles permettent de répondre à plusieurs objectifs qui sont la valorisation économique, l'intégration paysagère et écologique tout en limitant les risques inhérents au changement climatique.



Programme Déroulement de la visite

N'oubliez pas de prendre des chaussures et une tenue adaptées à la forêt.

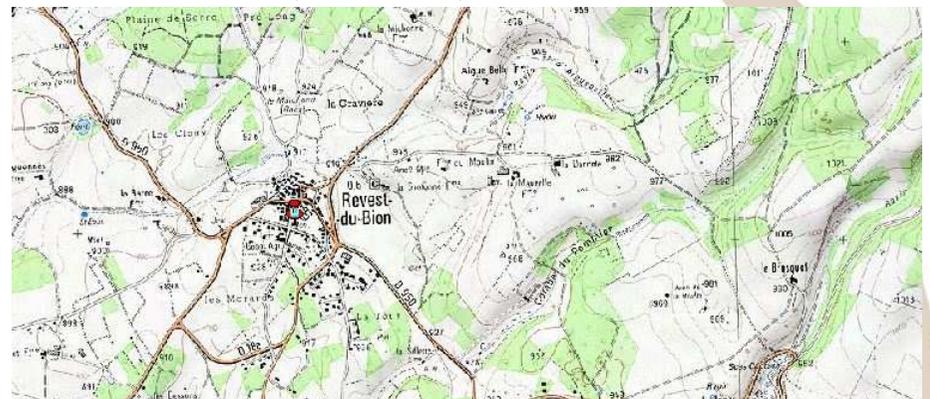
- 13h45 – 14h - Accueil des participants sur la place du village, en face de la mairie de Revest du Bion

- 14h – 17h30 - En forêt (10 minutes en voiture depuis le village)

- Présentation de la forêt du Grand Débat

- Visite de chantiers en cours d'exploitation avec présentation des gestions mises en place dans des peuplements mélangés de chêne et de pin sylvestre du Plateau d'Albion

Lieu de Rendez vous : place du village de Revest du Bion



Pensez à vous inscrire !